



Cœur de la Chaîne des Appalaches

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
19 NOVEMBRE 2021 – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**UNE TAXE FONCIÈRE ET DES FRAIS DE SERVICE D'EAU ET ÉGOUTS À LA HAUSSE
DANS LA COMMUNAUTÉ RURALE DE KEDGWICK**

Le 19 novembre 2021

(Kedgwick, NB) - Les membres du conseil de la Communauté rurale de Kedgwick ont présenté et adopté les budgets 2022 lors de la réunion régulière du 16 novembre 2021.

Les budgets présentés ne prévoient pas de hausse du taux de la taxe foncière pour la section communément appelée l'ancien village. Cependant, dans le but d'amorcer un rattrapage avec l'ancien village, une augmentation de 0.03 \$ du 100 \$ d'évaluation a été votée pour les anciens District services locaux, qui tous ensemble forment la Communauté rurale de Kedgwick depuis 2012.

Dans le fonds général, la Communauté rurale prévoit un budget équilibré de 2 045 358 \$ en 2022 comparativement à 1 899 278 \$ en 2021. L'assiette fiscale de la municipalité augmente de 5.2% passant de 120 673 050 \$ à 126 978 100 \$ pour 2022, soit une augmentation de 6 305 050 \$.

Dans le fonds Eau et égouts, la municipalité a déposé un budget équilibré de 326 679\$ en 2022, soit une augmentation de 42 101 \$ comparativement à 2021. Cette augmentation se traduit par une révision à la hausse du budget d'entretien du système et les coûts de l'inflation au fil des ans, on rappelle que le taux de taxation était demeuré le même depuis 2016. Les frais annuels passeront de 466 \$ à 525 \$ pour les services d'eau et égouts à l'intérieur de la municipalité.

-30-

Sources : Éric Gagnon
Maire
Tél. : 506 284-2160

Carole Tremblay
Directrice générale
Tél. : 506 284-2160

Steeve Savoie
Responsable Comité des Finances
Tél. : 506 284-2160